

# VILLE DE SAINT DENIS

## CONSEIL MUNICIPAL

1ère séance de l'année

jeudi 2 février 2017

- Election du secrétaire de séance.
- Adoption du précédent procès-verbal.
- Communication de la liste des décisions prises conformément aux délibérations donnant délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire.

### **Information au Conseil Municipal sur les mesures à prendre à suite à l'enquête administrative concernant le CTM**

**Présentation :** *Schéma d'orientations culturelles de la Ville de Saint-Denis*

## **ORDRE DU JOUR :**

### **FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE**

- 1 *Ouverture des crédits d'investissement par anticipation du vote du Budget Primitif 2017.*
- 2 *Subventions : Versement d'acomptes aux associations et organismes avant le vote du budget 2017*
- 3 *Remises de dettes dans la cadre de la politique de recouvrement des recettes liées aux activités municipales.*
- 4 *Appel d'offres ouvert : Accord -cadre mono attributaire pour des prestations de relevés de géomètres et diagnostics immobilier.*
- 5 *Procédure Adaptée n°5 : Marché d'exploitation du centre aquatique la baleine.*
- 6 *Procédure adaptée n°5 : Prestations de sécurité gardiennage pour les besoins de la direction jeunesse*
- 7 *Procédure adaptée n°5 : Accord cadre pour des prestations de séjours jeunesse.*
- 8 *Marché négocié sans publicité ni mise en concurrence - Acquisition et maintenance d'un système de verbalisation assisté par ordinateur - rampe Lapi - avenant n°1*

- 9 *Procédure adaptée n°4 : Travaux d'installation de la Direction de la Tranquillité Publique dans les locaux du rue Riant - Avenant n°1 au lot 7.*
- 10 *Appel d'offres ouvert : Groupement Sipperec - Service de communication voix données fixes mobiles - lot - services de communications unifiées -Avenant n°2 d'apport de branche d'activité à la société Orange*
- 11 *Avenant de prolongation au marché de fourniture et de mise en œuvre d'un système d'information de gestion financière  
Avenant sans incidence financière.*

## **URBANISME – DOMAINE - BATIMENTS**

- 12 *Convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) avec la SARL Néaucité et l'EPT Plaine Commune pour le financement du futur Groupe Scolaire Confluence*
- 13 *Signature du mandat foncier avec la SPL Plaine Commune Développement pour l'acquisition du foncier nécessaire à la construction du 7ème collège Saint-Denis/Aubervilliers.*
- 14 *Groupes scolaire Pleyel 2 (provisoire et définitif) :  
- Point sur l'avancement des deux opérations et acquisition du foncier.*
- 15 *Acquisition auprès de l'établissement public territorial Plaine Commune de l'ensemble immobilier à usage mixte sis 12 rue des Victimes du Franquisme à Saint Denis, parcelle cadastrée section AN n°237.*
- 16 *Acquisition des parcelles cadastrées section BV n° 65 et 84 rue Francisque Poulbot*
- 17 *Acquisition de la parcelle BM n° 20, rue Volta, auprès de la DIRIF :  
- Annulation de la délibération n° B 24.1 du 1/10/2015*
- 18 *Cession de la parcelle cadastrée section BE n° 203 sise 86 rue Danielle Casanova à Saint-Denis*
- 19 *Cession au profit de la SARL PATRIMOINE 93 des lots n° 26 et 28 correspondant à des logements sis 90 rue Gabriel Péri à St Denis, parcelle cadastrée section U n° 26.*
- 20 *Logements enseignants : Mise à disposition de logements à des professeurs des écoles et signature des conventions.*
- 21 *Etude de faisabilité pour l'implantation d'une chaufferie bois au centre de vacances de Montrem.*
- 22 *Mise en place d'une toiture en tuiles sur le bâtiment "Sirgon" au centre de vacances de Daglan : - Autorisation à donner au Maire pour déposer un permis de construire à la Mairie de Daglan*

- 23 *Salle de tennis de table "La Raquette" au stade Auguste Delaune - Travaux d'extension du bâtiment :*  
*- Autorisation au maire de déposer un permis de construire.*
- 24 *Avenant n° 1 à la convention de mutualisation et de mise à disposition de services : Prise en compte du transfert de la compétence PLU à l'établissement Public Territorial Plaine Commune.*

## **SANTE – SOLIDARITES**

- 25 *Accord-cadre pour la réalisation de prestations d'une Maitrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) des ménages engagés par une convention avec la ville sur le terrain Voltaire*
- 26 *Convention « Permanence d'Accès aux Soins de santé » (PASS de ville) avec l'Agence Régionale de Santé - ARS.*

## **COMMERCE**

- 27 *Convention de participation financière de la ville de Saint-Denis à une mission à maîtrise d'ouvrage sur le pôle commercial de proximité du quartier Floréal*

## **VIE DES QUARTIERS**

- 28 *Maison de quartier Pierre Sépard - Renouvellement du Projet Social pour la période 2017/2020.*

## **CULTURE**

- 29 *Approbation d'une convention de partenariat entre le conservatoire à rayonnement régional de Saint Maur et la Ville de Saint-Denis - Conservatoire de musique et de danse.*
- 30 *Approbation d'une convention de partenariat entre Plaine Commune pour la médiathèque du centre-ville et la Ville de Saint-Denis - Conservatoire de musique et de danse.*

## **ENFANCE - EDUCATION**

- 31 *Signature de la convention CAF : Financement au titre des fonds locaux du gel des activités périscolaires dans le contrat Enfance et Jeunesse (CEJ).*
- 32 *Adhésion de la Ville à l'Association Vacances Voyages Loisirs (VVL).*
- 33 *Organisation des inscriptions scolaires et périscolaires 2017 : Renouvellement du quotient familial et tarifs des activités périscolaires.*

## **CONSEIL MUNICIPAL**

- 34 *Représentation du conseil municipal au sein de divers organismes.*

35 *Désignation du représentant permanent titulaire auprès du groupe "Agence France Locale".*

36 *Fixation du montant des frais de représentation du Maire.*

## **RESSOURCES HUMAINES**

37 *Approbation de deux actes d'engagement de deux collaborateurs pour le groupe "rouge et Vert Ensemble".*

38 *Situation de cinq cadres contractuels :*  
*- Approbation de deux actes de renouvellement et de trois actes d'engagement.*

39 *Renouvellement de la convention d'adhésion annuelle à l'association de Gestion du Restaurant Inter-Entreprises pour l'année 2017.*

40 *Mandat au Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) pour participer à la mise en concurrence contrat d'assurance des risques statutaires.*

41 *Modification du règlement municipal des astreintes : Astreintes de la direction de la culture*

*Saint-Denis, le 27/01/17*

*Le Maire,*

**Laurent RUSSIER**